

**SE – 06 FORMATION A LA PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE
ELECTRICIENS REALISANT DES OPERATIONS SUR DES OUVRAGES
DES DOMAINES TBT BT ET HTA SELON LA NF C 18-510
Habitations : B0, B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai,
BR, BC, H0, H0V, H1, H2, H1V, H2V,
H2V Essai, HE manœuvre, HC.**

DETAILS DE LA FORMATION

+ OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

+ Public

- Les électriciens qui effectuent des opérations sur des installations ou des équipements électriques des domaines TBT BT HTA

+ Durée

- 4 jours, soit 28 heures dont 7 heures de pratique

+ Nombre de stagiaires par session

- de 1 à 8 par groupe

+ Budget

- Inter-entreprises : 500 € H.T / personne
- Intra entreprise : nous consulter

+ Accessibilité aux personnes handicapées

- Module de formation ouvert à tous
- Adaptations possibles, nous contacter via le formulaire de contact sur notre site web

+ Modalités d'accès

- Nous contacter via le formulaire de contact sur notre site web
- Inscription au module après évaluation

+ Délai d'accès

- 4 semaines et sera en fonction des disponibilités de nos formateurs

+ PREREQUIS

Stagiaire :

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection, commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

Entreprise :

Mise à disposition d'installations électrique pour la formation pratique (une coupure sera nécessaire pour les niveaux BR, BC, HE manœuvre, HC).

Alliance Form'Action

13 rue de la Maladrerie

Hameau Les Povots

10210 CHAOURCE

) 03 25 40 16 53

) 06 23 96 56 82

jf.lhoret@aformation.fr - www.aformation.com Màj 01/10/2024

OF : N° 21 10 00647 10 - N° SIRET : 508 379 328 00042 - TVA FR : 12508379328

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mises en situation pratiques, avec des étapes successives facilitant la progression pédagogique
- Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un livret tenant lieu de carnet de prescriptions que l'employeur doit remettre à chaque travailleur.

+ MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique, correction et évaluation avec les stagiaires, réponse aux questions.
- Au regard du contrôle de connaissance et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation. L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau adapté
- Enquête de satisfaction stagiaire
- Bilan formateur / formatrice
- Attestation individuelle de fin de formation
- Enquête de satisfaction client
- Grille de résultats aux tests

+ ASPECT RECYCLAGE

- Un recyclage est préconisé tous les trois ans.

PROGRAMME DE FORMATION

+ MODULE TRONC COMMUN (Durée 14 heures)

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension.
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension.
- Le principe de l'habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Le rôle des différents intervenants en fonction des opérations.
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- La mise en sécurité d'un circuit électrique.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

+ MODULE TRAVAUX HORS TENSION (Durée 3,5 heures)

- Les travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation.
- Les différents niveaux d'habilitation rencontrés dans le cadre des travaux hors tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux hors tension.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux hors tension.
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'un travail.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

+ MODULE INTERVENTION D'ENTRETIEN ET DE DEPANNAGE (BR) (Durée 3,5 heures)

- Les différentes interventions et les limites respectives de leur domaine.
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux interventions BT.
- Les documents applicables dans le cadre d'une intervention BT.
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT.
- Les opérations de consignation lors des interventions BT.

+ MODULE MANŒUVRES ET CONSIGNATION (BC HE MANŒUVRE HC) (Durée 4 heures)

- Les documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux
- Les manœuvres
- Les opérations de consignation (en une et en deux étapes) et les documents associés

+ MODULE TECHNIQUE HTA (Durée 3 heures)

- La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques (ligne et poste).
- Les fonctions des matériels électriques des postes HTA (commandes, séparations, protections).
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les différents types de postes.
- Les principes de verrouillages et inter-verrouillages pour les matériels concernés.
- Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les opérations de consignation et les documents associés